



ANNEXE X
de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING

Dossier n° PE2/2026/112

Référence SPW-ARNE :
10023390/GLE.ama

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2

Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le demandeur est **a.s.b.l. Centre De Groote SIRRIS, Ravenstein 4 à 1000 Bruxelles.**

Le terrain concerné est situé **rue du Bois Saint-Jean 12 à 4102 SERAING (OUGRÉE)**, et cadastré **SERAING 11e division section C n° 17D2.**

Le projet consiste à **prolonger le permis d'exploitation d'une activité de recherche sur la fabrication et transformation des produits métalliques et plastiques ainsi que le développement de prototypes.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 30/09/2026	Le 05/10/2026	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5 à 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 19/10/2026 <u>Heure de clôture</u> : 10h00	<u>Par courrier postal</u> : Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courriel</u> enquete@seraing.be

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement de classe 2 en vertu de l'article 13 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, est **le collège communal de la Ville de SERAING**.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : **a.s.b.l. Centre De Groote SIRRIS** - Courriel : info@sirris.be - Tél : 0498/91.93.61 ou auprès du **Fonctionnaire technique** du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

SERAING, le 30 septembre 2026.

Pour le collège,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)


Angelo TROLIO
Agent Technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(CDLD art. L 1132-4)


JULIE GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE